



Subventions aux associations 2009

L'attribution de subventions aux associations est effectuée sur la base de critères ou sur la base d'un forfait.

Pour 2009, la valeur du point des subventions aux critères est de 0,92 € (soit une augmentation réelle de 2,22 %) et la participation pour « rémunération animateur » (égale à six fois le nombre de licenciés boiséens de la section) est maintenue.

Pour les associations « hors critères », la majoration est de 2 %. Sont exclues de ce principe les associations « sous contrat » (AJI et CCLE) et celles ayant formulé des demandes particulières (maintien de la subvention 2008 pour l'ADEF ou AILE notamment, diminution pour Un cartable pour deux puisqu'une action spécifique et ponctuelle avait été menée en 2008).

De nouvelles subventions sont attribuées soit pour des associations boiséennes (Chasseurs, Atelier de Cathy, Soirées jouées et Sophia), soit pour des associations intervenant sur des actions ou des projets communaux (Les Francas et TMScène).

Le montant global des subventions accordées aux associations, hors mise à disposition gratuite des locaux et du matériel, s'élève donc à 112 875 € pour l'année 2009. Il se répartit, par grandes masses, de la manière suivante :

- AJI : 58 082 €.
- CCLE : 10 480 €.
- Associations sportives : 16 212 € (dont 4 234 € de subvention pour gros travaux).
- Coopération décentralisée : 10 428 € (dont 3 213 € à l'association Saint-Jean amitiés internationales).
- École de musique : 2 814 € (dont 1 500 € de subvention d'équilibre exceptionnelle).
- Autres associations : 14 859 € dont 4 615 € destinés aux subventions exceptionnelles, non prévues à ce jour, et pouvant être sollicitées au cours de l'année 2009.

Subventions aux critères

Alerte

Badminton	662 €
Tir à l'arc	174 €
Loisirs créatifs	1 623 €
<i>Sous-total Alerte</i>	<i>2459 €</i>

Amicale laïque

École de musique	1 314 €
Yoga	319 €
École de sports	905 €
Patinage artistique	1 459 €
Art piste	254 €
Rink hockey	127 €
<i>Sous-total Amicale laïque</i>	<i>4 378 €</i>

ASSJB

Cyclotourisme	132 €
Gymnastique loisirs	1 007 €
Tennis	1 472 €
Gymnastique inter-âges	250 €
Cheval attelage du Pays de Retz	150 €
<i>Sous-total ASSJB</i>	<i>3 011 €</i>

Autres associations

BCBL (basket)	2 221 €
FCBB (football)	2 846 €
Atelier Bois'Art	386 €
Association Sant-Yann	244 €
Amicale jeux de société	221 €
<i>Sous-total autres associations</i>	<i>5 918 €</i>

Subventions pour gros travaux	4 234 €
-------------------------------	---------

Total des subventions aux critères **20 000 €**

Subventions hors critères

AAFP-CSF	710 €
ADEF	500 €
AILE	1 300 €
AJI	58 082 €
Amicale Donneurs de sang (secteur sud-ouest)	105 €
Amicale sapeurs-pompiers	105 €
Amis de Sababougnouma	500 €
ASCODE	715 €
Association de chasse	200 €
Association France Palestine solidarités	1 000 €
Association Musée du Pays-de-Retz	46 €
Atelier de Cathy	400 €
CAPE	165 €
CACLE	10 480 €
Centre d'histoire du travail	300 €
Compagnie du Balluchon	210 €
Concours scolaire de la Résistance	41 €
Connaître et protéger la nature (CPN)	150 €

Coopération Guinée	2 000 €
Coopération Mali	3 000 €
Courtines (Les)	312 €
CSF (antenne locale)	210 €
École de musique (subvention d'équilibre exceptionnelle)	1 500 € €
FNATH	41 €
Francas	750 €
Maison des hommes et des techniques	160 €
Saint-Jean-de-Boiseau amitiés internationales	3 213 €
Secours populaire	330 €
Société d'histoire de Saint-Jean-de-Boiseau	300 €
Société d'histoire du Pays-de-Retz	47 €
Soirées enjouées	146 €
Sophia	50 €
SOS Amitié	51 €
TMScène	1 000 €
UNC-AFN	104 €
Un cartable pour deux	37 €
 Subventions exceptionnelles	 4 615 €
Total subventions hors critères	92 875 €